

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Maréchal-ferrant – Micro-entreprise

Article 1 – Identification de l'entreprise

Nom / Prénom : Gauthier Elvire
Nom commercial : Gauthier Marechalerie
Statut : Micro-entrepreneur
SIRET : 93056913200010
Adresse : 1050 route de l'huilerie 58290 Limanton
Téléphone : 0651321353
E-mail : elvire.gauthier@hotmail.fr

TVA non applicable – article 293 B du CGI.

Article 2 – Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles le maréchal-ferrant réalise ses prestations auprès des clients propriétaires ou détenteurs d'équidés.

Toute prise de rendez-vous implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV.

Article 3 – Prestations proposées

Les prestations peuvent inclure notamment :

- Parage
- Ferrure complète ou partielle
- Pose et dépose de fers
- Entretien des pieds
- Soins courants du pied
- Conseils d'entretien et de suivi

Les prestations sont réalisées sur le lieu indiqué par le client ou tout autre lieu convenu entre les parties.

Article 4 – Prise de rendez-vous

Les rendez-vous peuvent être pris par téléphone, SMS, messagerie ou e-mail.

Le client s'engage à :

- Présenter un cheval manipulable et tenu en sécurité ;

- Mettre à disposition un emplacement sécurisé, plat, propre et suffisamment éclairé ;
- Être présent ou représenté lors de l'intervention.

Le professionnel se réserve le droit de refuser ou interrompre une intervention si les conditions de sécurité ne sont pas réunies.

Article 5 – Tarifs

Les tarifs sont exprimés en euros TTC.

Les prix applicables sont ceux en vigueur au jour de la prestation.

Des frais de déplacement peuvent être appliqués selon la localisation du client.

Des tarifs majorés peuvent s'appliquer sur les chevaux compliqués ou pathologiques.

Un devis peut être établi sur demande.

Article 6 – Paiement

Le règlement est exigible immédiatement à la fin de la prestation, sauf accord contraire.

Modes de paiement acceptés :

- Espèces
- Chèque
- Virement bancaire
- Paiement mobile (si applicable)

En cas de retard de paiement, des pénalités pourront être appliquées conformément à la législation en vigueur.

Article 7 – Annulation et retard

Toute annulation de rendez-vous doit être signalée au minimum 24 heures à l'avance.

En cas d'absence du client, d'impossibilité d'intervention ou d'annulation tardive, des frais de déplacement ou une indemnité forfaitaire pourront être facturés.

En cas de retard important du client, le professionnel se réserve le droit d'annuler ou de reporter l'intervention.

Article 8 – Responsabilité

Le maréchal-ferrant est soumis à une obligation de moyens.

Le professionnel ne pourra être tenu responsable :

- d'un comportement dangereux de l'animal ;
- d'un défaut d'entretien antérieur ;
- d'une pathologie non signalée ;
- d'un accident survenu du fait du cheval ou de l'environnement d'intervention.

Le client demeure responsable de son animal pendant toute la durée de l'intervention.

Article 9 – Réclamations

Toute réclamation doit être formulée dans un délai de 7 jours après la prestation par écrit (mail ou courrier).

Article 10 – Données personnelles

Les informations recueillies sur Valkae sont utilisées uniquement dans le cadre de la relation commerciale.

Conformément au RGPD, le client peut demander l'accès, la modification ou la suppression de ses données personnelles.

Article 11 – Litiges et droit applicable

Les présentes CGV sont soumises au droit français.

En cas de litige, les parties rechercheront une solution amiable avant toute action judiciaire.

À défaut d'accord amiable, le litige sera porté devant les tribunaux compétents.